

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0537 du 04/03/2014

Arrêté du 16 septembre 2011

ARRETE PORTANT NOMINATION D'UNE CONSERVATRICE DES HYPOTHEQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte nomination d'une administratrice civile hors classe dans l'emploi de conservatrice des hypothèques.

Date d'application : 31 mars 2012

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE DANS L'EMPLOI DE CONSERVATRICE DES HYPOTHÈQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE DANS
L'EMPLOI DE CONSERVATRICE DES HYPOTHÈQUES



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ
portant nomination d'une
conservatrice des hypothèques

LA MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 95-866 du 2 août 1995 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la Direction générale des impôts ;
- Vu l'arrêté du 18 septembre 2003, portant classement des conservations des hypothèques ;
- Vu l'avis émis par les commissions administratives paritaires n° 1 et 2 des services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques en date du 15 septembre 2011 ;
- Vu la demande de l'intéressée,

ARRÊTE :

Article premier : Mme Jacqueline TURC, administratrice civile hors classe, chef du service « protection de l'information et action multilatérale » auprès du haut fonctionnaire de défense et de sécurité du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, est nommée à l'emploi de conservateur des hypothèques de 3^{ème} catégorie du 31 mars 2012 au 31 décembre 2012 inclus.

L'intéressée est affectée à la conservation des hypothèques de Rennes 1 (Ille-et-Vilaine), en remplacement de M. Sylvain GERY.

Article 2 : L'affectation et la nomination de ce cadre prendront effet à compter du jour de son installation sur son nouveau poste.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

PARIS, le 16 septembre 2011

POUR LA MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE,
LE CHEF DE BUREAU RH-1B,

OLIVIER ROUSEAU